Coteau du-Lac

La revue

COTEAULACOISE

HIVER 2020
www.coteau-du-lac.com
Imprimé sur papier recyclé 100%

**Inscrivez-vous à l'infolettre! Aimez notre page Facebook!
Ainsi, vous ne manquerez rien!**

Au verso

SOMMAIRE

Mot de la Mairesse	3
Les réussites coteaulacoise	4
Service de sécurité civile et incendie	5
Urbanisme	6 - 8
Modifications au règlement sur les nuisances	6
Installation de votre abri temporaire	6
Stationnement sur la voie publique en saison hivernale	6
Utilisation de l'emprise municipale	7
Bois de chauffage	7
Piste cyclable	7
La chronique de votre inspectrice municipale	8
Environnement	8 - 9
Pages d'histoire	10 - 14
Les bons coups de la communauté	15 - 17
Nos commerces	18 - 20

NUMÉROS IMPORTANTS

HÔTEL DE VILLE : 450 763-5822
INCENDIE : 9-1-1
URGENCE TRAVAUX PUBLICS : 3-1-1

HEURES D'ACCUEIL

Hôtel de ville

342, chemin du Fleuve, Coteau-du-Lac | Téléphone : 450 763-5822

Horaire régulier :
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Garage municipal

20, Chemin de la Rivière-Delisle Nord | 450 763-5822, poste 242

Bibliothèque Jules-Fournier

Lundi au mercredi de 10 h à 20 h
Jeudi de 10 h à 15 h
Vendredi de 10 h à 17 h
Samedi de 10 h à 13 h
Dimanche Fermé

Suivez-nous sur www.facebook.com/coteaudulac

L'Hôtel de Ville et le garage municipal seront fermés pour la période des fêtes, du 23 décembre au 2 janvier 2020 inclusivement.

Vœux pour la nouvelle année

Chers Concitoyens,
L'année 2019 arrive à terme. Plusieurs réalisations ont vu le jour et d'autres beaux projets sont en préparation pour la prochaine année.

Les membres du conseil, les employés ainsi que moi-même, vous souhaitent de passer de très joyeuses fêtes, entouré de votre famille et de vos amis ainsi que des vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année à venir.

Joyeuses fêtes!

Andrée Brosseau, *Mairesse*

Andrée Brosseau,
Mairesse

CONSEIL MUNICIPAL

Alain Laprade
Conseiller
(district # 1)

François Vallières
Conseiller
(district # 2)

David-Lee Amos
Conseiller
(district # 3)

Nathalie Clermont
Conseillère
(district # 4)

Christian Thauvette
Conseiller
(district # 5)

Michael Sarrazin
Conseiller
(district # 6)

Prochaines séances du conseil municipal :
Le 2e mardi du mois, au pavillon Wilson à 19 h 30 : 14 janvier, 11 février, 10 mars, 14 avril et 12 mai

Pour télécharger l'ordre du jour de la séance, visitez le site Internet de la Ville de Coteau-du-Lac à partir de 15 h le jour même. Visitez le www.coteau-du-lac.com, dans l'onglet « La Ville », sous « Vie démocratique », cliquez sur « Séances du conseil » puis sur « Ordre du jour ».

TAXATION MUNICIPALE 2020
Envoi du compte de taxes : vers le 11 février
1er versement : 11 mars
2e versement : 10 juin
3e versement : 19 août
4e versement : 21 octobre

ABONNEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE ENVOYÉE MENSUELLEMENT :
www.coteau-du-lac.com

Suivez-nous sur Facebook

camp anima-jeunes
Coteau-du-Lac

CAMP DE JOUR MUNICIPAL CONFORME
ACQ

Anima-Jeunes obtient une note presque parfaite par L'Association des camps du Québec (ACQ) et pour une deuxième année consécutive, est finaliste au congrès des camps municipaux.

C'est avec un immense sentiment de fierté que l'équipe de coordination du camp de jour Anima-Jeunes a obtenu une note presque parfaite lors de l'évaluation faite par l'Association des Camps du Québec. Le camp de jour Anima-Jeunes est l'un des plus convoité de la région et ce n'est pas pour rien! Merci à toute l'équipe pour leur bon travail. Il a d'ailleurs été en nomination pour une deuxième année consécutive au congrès des camps certifiés.

Le camp de jour Anima-Jeunes est une fierté coteaulacoise et nombreux sont les jeunes qui y sont passé, soit en tant que participant ou animateur. Le succès de ce camp est le fruit de toutes les personnes qui l'ont fréquenté au fil du temps. Merci à tous les anciens, présents et futurs animateurs et responsables!

Fête de l'Équinoxe

FÊTE DE L'ÉQUINOXE

Notre toute deuxième édition du Fête de l'Équinoxe fut un succès! Nous sommes très enthousiastes face à la réussite de cette nouvelle activité! Les convives du souper du samedi soir 21 septembre ont été ravis, tant par la proposition de vins d'Exploration Vino que par les succulents mets présentés sous forme de tapas fournis par le Bistro La Posta. Les accords mets-vins offerts étaient impeccables. La journée du dimanche 22 septembre était également parfaite. Nous avons reçu grand nombre d'exposants, la température était agréable, l'animation extérieure était sublime, Tout était présent pour charmer les visiteurs qui furent nombreux à venir envahir le parc Wilson.

COTEAU-DU-LAC
15
INCENDIE

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Le Service de sécurité civile et incendie a encore cette année reçu petits et grands à la caserne dans le cadre de la Semaine de la prévention des incendies. La journée du samedi 12 octobre, les visiteurs ont pu explorer les véhicules, essayer l'équipement, éteindre des feux, apprendre et s'amuser avec les pompiers présents. Les conseillers municipaux étaient également sur place pour accueillir les visiteurs. L'activité a réjouis les citoyens qui y ont participé.

LA PRÉVENTION DES INCENDIES DURANT LE TEMPS DES FÊTES

En vue des préparatifs du temps des fêtes, voici quelques conseils de prévention en sécurité incendie. Ceux-ci seront utiles lors de l'installation du sapin et des décorations de Noël.

L'INSTALLATION DU SAPIN :

- Un sapin artificiel est plus sécuritaire, car il risque moins de prendre feu.
- Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraichement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement.
- Coupez de nouveau le tronc (en biseau) dès votre arrivée à la maison. La nouvelle coupe aidera votre arbre à mieux absorber l'humidité.
- Placez le sapin dans une base qui contient un récipient d'eau bien rempli et arrosez-le tous les jours.
- Installer le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur (plinthe, chaufferette, foyer, etc.) et placez-le loin des endroits passants et des sorties.
- **Important** : Saviez-vous qu'allumer les lumières dans un sapin trop sec risque de causer un incendie?

- Le temps des fêtes terminé, il faut se débarrasser du sapin naturel sécuritairement. Envoyez le sapin au recyclage est la meilleure solution. Ne le rangez pas à l'intérieur, dans le garage ou près de la maison car un sapin s'enflamme rapidement et votre maison peut y passer.

CADEAUX :

Lorsque vous donnez un cadeau qui nécessite des piles, fournissez-les avec le cadeau.

Ainsi, personne ne sera tenté de retirer la pile de l'avertisseur de fumée pour faire fonctionner l'objet.

BRÛLAGE :

- **Ne brûlez pas les emballages de cadeaux, ni les branches de sapin dans le foyer ou le poêle à bois. Les matériaux enflammés peuvent s'envoler dans la cheminée et se déposer sur le toit ou dans la cour.**
- **Soyez prudent en décorant le manteau de la cheminée et évitez d'y suspendre des matières inflammable (tissus synthétiques, sapinages, guirlandes de papier, etc.)**

Vos pompiers vous souhaitent un joyeux temps des fêtes!

VOICI QUELQUES MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES (RMH 450)

Article 18 "Appareil sonore et bruit"

Constitue une nuisance et est prohibé, **entre 23 h et 7 h**, de faire ou de permettre qu'il soit fait usage notamment, mais non limitativement d'une cloche, d'une sirène, d'un carillon, d'un système de son, d'une radio, d'un porte-voix ou de tout autre instrument causant un bruit de manière à nuire au bien-être, à la paix, à la tranquillité ou au repos d'une ou plusieurs personnes du voisinage.

Article 19 "Travaux"

Constitue une nuisance et est prohibé, pour toute personne, de faire, de permettre ou de tolérer qu'il soit fait entre, **21 h et 7 h du lundi au vendredi et de 18 h à 9 h le samedi et le dimanche**, du bruit de manière à troubler la paix et le bien-être d'une ou de plusieurs personnes du voisinage en exécutant, notamment, des travaux de construction, de démolition ou de réparation d'un bâtiment ou d'un véhicule, d'utiliser de l'outillage bruyant notamment une tondeuse, une scie à chaîne.

Le présent article ne s'applique pas lorsqu'il s'agit de travaux d'urgence visant à sauvegarder la sécurité des lieux ou des personnes, ni aux producteurs agricoles lors de la pratique des activités agricoles, ni aux activités de déneigement ou aux activités d'entretien de terrains de golf.

VOICI QUELQUES RAPPELS À RESPECTER PENDANT LA SAISON HIVERNALE.

INSTALLATION DE VOTRE ABRI TEMPORAIRE (URB 300)

L'installation d'un abri temporaire (d'auto ou de tambour) est autorisée du 1er novembre au 15 avril de chaque année.

STATIONNEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE EN SAISON HIVERNALE

Nul ne peut stationner ou immobiliser son véhicule routier sur la voie publique entre 0h et 7h du 1er novembre au 15 avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

UTILISATION DE L'EMPRISE MUNICIPALE (URB 300)

L'emprise municipale adjacente à un immeuble privé doit être entretenue par le propriétaire de cet immeuble.

Aucune utilisation de l'emprise municipale n'est autorisée sauf :

1. pour l'aménagement d'une allée d'accès à une aire de stationnement, pourvu qu'elle soit perpendiculaire à la voie publique de circulation et aménagée conformément aux dispositions du présent règlement;
2. pour l'installation d'équipements d'utilité publique;
3. pour la réalisation de tous autres travaux relevant de l'autorité municipale.

Les installations suivantes sont prohibées dans les emprises municipales situées dans le périmètre urbain :

1. les piquets de métal, de bois, de plastique ou autres matériaux, entre le 1er mai et le 31 octobre;
2. Les roches.

BOIS DE CHAUFFAGE (URB 300)

L'entreposage de bois de chauffage est autorisé à toutes les classes d'usage résidentiel.

- Le bois de chauffage est pour une utilisation personnelle;
- Un maximum de six (6) cordes de bois de chauffage est autorisé par terrain;
- L'entreposage doit respecter une distance minimale de 1 mètre des lignes de terrain;
- La hauteur de la corde de bois est de 1.5 mètre (5'-0");
- L'entreposage ne doit pas être visible de la voie de circulation sinon l'utilisation d'un écran végétal ou d'une clôture est requise.

Il est prohibé d'entreposer le bois de chauffage en vrac. Celui-ci doit être cordé et proprement empilé.

RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT (RMH 330)

PISTE CYCLABLE

Règles saisonnières
Nul ne peut stationner ou immobiliser un véhicule routier sur la voie publique entre 0 h et 7 h, du 15 novembre au 1er avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

De plus, lors d'opérations de déneigement, nul ne peut stationner ou immobiliser un véhicule routier à un endroit de manière à gêner l'enlèvement, le déblaiement de la neige et l'exécution des travaux de voirie municipale.

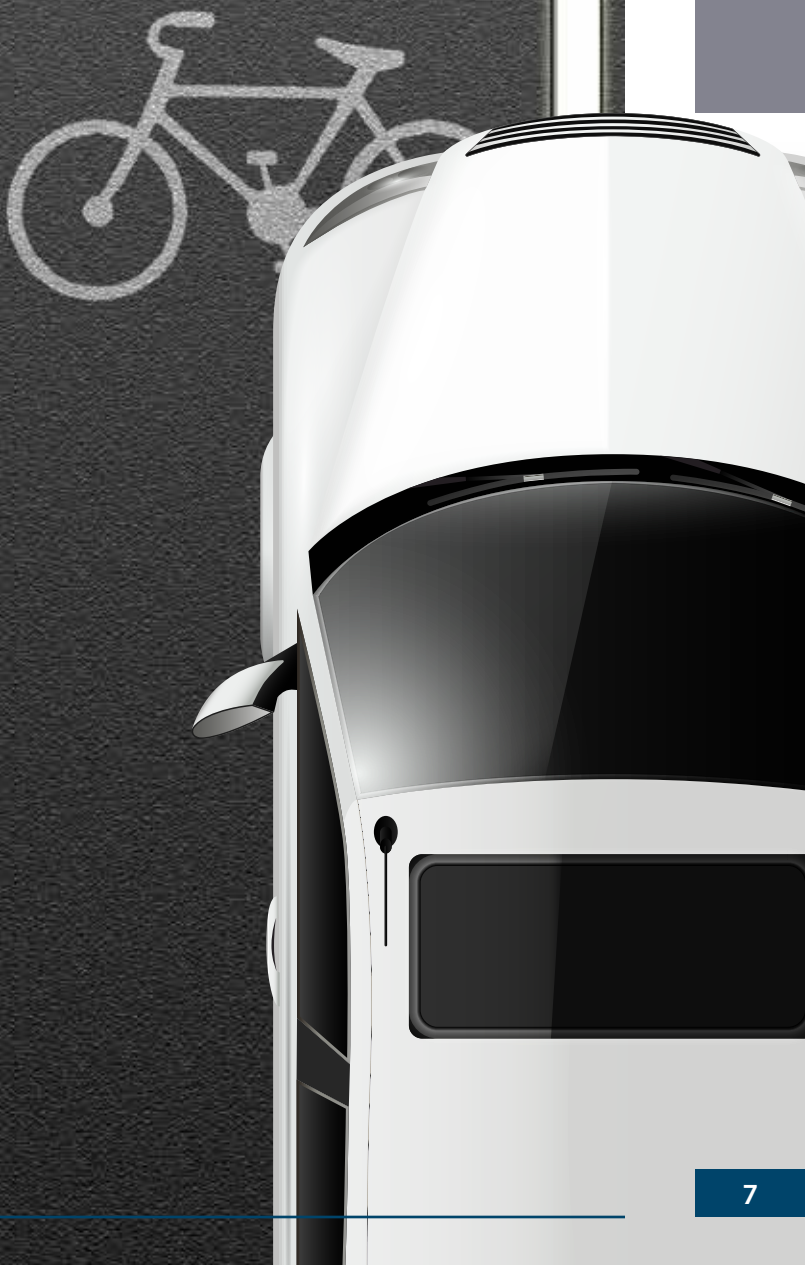

LA CHRONIQUE DE VOTRE INSPECTRICE MUNICIPALE

Une situation qui semble être problématique se pointe à l'horizon avec votre voisin, est-ce du droit civil ou du droit municipal ?
Le Code civil du Québec est une loi générale qui contient les dispositions de base régissant la vie en société, c'est-à-dire les rapports entre les personnes et les biens. Il régit tous les droits en matière civile, par exemple, la vie quotidienne, comme les relations familiales, les relations entre voisins, la propriété, les contrats, la location de meubles et d'immeubles, les contrats de vente, etc.

Voici deux exemples relevant du droit civils :

Les arbres avec leurs branches et leurs racines
Il peut arriver que les branches et les racines d'un arbre s'étendent jusque chez votre voisin et nuisent sérieusement à l'usage de sa propriété. Dans un tel cas, votre voisin peut vous demander de couper ces branches ou ces racines. Si vous refusez de le faire, il peut vous y contraindre au moyen d'une injonction accordée par le tribunal, à la condition de vous avoir d'abord fait parvenir une mise en demeure. Enfin, si votre arbre menace de s'écraser sur la propriété de votre voisin, ce dernier peut, de la même façon, vous obliger à l'abattre ou à le redresser.

Les clôtures
Vous pouvez clore votre terrain en aménageant un mur, un fossé, une haie, une barrière ou toute autre clôture. De ce fait, il est important que celle-ci n'empiète pas sur le terrain du voisin afin d'éviter les conflits. Si telle était le cas, votre voisin pourrait entamer les procédures prescrites par le droit civil.

Par ailleurs, vous et votre voisin pouvez vous entendre pour construire sur la ligne qui sépare vos terrains une clôture mitoyenne dont vous vous partagerez les frais de construction et d'entretien. Vous déciderez conjointement de la nature de la clôture, de sa hauteur, de sa couleur, des matériaux à utiliser pour la fabriquer et des accessoires à y installer.

Source : http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/publications/generale/voisin.htm
http://www.educaloi.qc.ca/categories/habitation

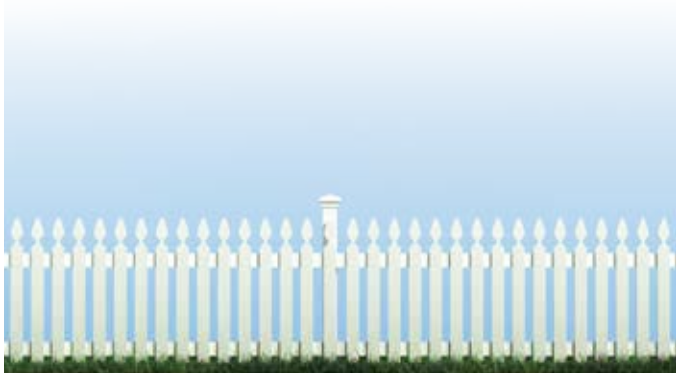

Pourquoi la biodiversité est-elle importante?

La biodiversité est importante pour la survie de toutes les espèces. Les différentes espèces ont besoin de différents habitats auquel ils sont adaptés à un ensemble particulier de conditions du milieu. De plus, les espèces dépendent les unes des autres pour survivre. De ce fait, lorsqu'une espèce disparaît, l'espèce qui dépend d'elle peut également disparaître. Certaines espèces ont des caractéristiques particulières leur permettant de s'adapter aux changements du milieu, mais peu d'espèces ne peuvent s'adapter lorsque leur habitat ainsi que leur chaîne alimentaire sont trop perturbés.

Un écosystème est constitué de différents niveaux de biodiversité. Voici les niveaux de biodiversité :

Diversité du paysage
- Les différents types d'habitats, y compris les choses inertes comme les cailloux et les organismes vivants comme les plantes. Tout comme il y a plus d'espèces dans une forêt que dans le champ d'un agriculteur, on trouve un plus grand nombre d'espèces dans les paysages comportant de nombreux habitats différents que dans les paysages comptant moins d'habitats.

Diversité des espèces
- Les différents types et les différentes quantités d'espèces animales et végétales dans un paysage particulier. En raison de l'interaction entre les espèces, les paysages qui abritent plus d'espèces sont plus sains et résistent mieux au changement écologique que les paysages comptant moins d'espèces.

Diversité génétique
- Les caractéristiques différentes que possède chaque espèce. Des combinaisons de gènes variées sont im-

portantes pour permettre aux espèces de s'adapter aux modifications de leur milieu. À titre d'exemple, certains pins ont un gène qui leur permet de résister au dendroctone du pin (petit insecte). Cela veut dire qu'au moins quelques arbres survivent à une infestation de dendroctones (petit insecte). Plus les populations diminuent et sont isolées, plus elles perdent la diversité génétique qui leur permet de s'adapter au changement.

Lorsque la perte de biodiversité se produit, la santé de l'écosystème est affectée. L'écosystème est moins résilient lorsque certaines de ses composantes sont perdues en raison de l'extinction ou de la disparition. Plus il y a d'espèces disparues, moins l'écosystème peut résister aux changements écologiques et moins il est susceptible de fonctionner comme un tout. Une automobile, par exemple, fonctionne bien lorsque toutes les pièces qui la composent sont en bon état. Lorsqu'une pièce cesse de fonctionner, comme un phare avant, l'automobile peut quand même rouler normalement. Cependant, si le deuxième phare est également défectueux, il devient dangereux de conduire la nuit et si on retire le moteur, l'automobile ne fonctionne plus du tout. De même, la disparition des espèces cause des perturbations de l'écosystème et, éventuellement, détruit complètement son équilibre.

Même la disparition d'une espèce est préoccupante, car son importance pourrait être aussi cruciale que celle du moteur dans l'automobile. Même si toutes les autres pièces de l'automobile sont fonctionnelles, sans moteur, elle ne peut démarrer. C'est parce que toutes les autres pièces du véhicule dépendent de cette pièce pour fonctionner. Par conséquent, la disparition d'une espèce peut compromettre la survie de l'écosystème tout en entier.

État de la biodiversité au Québec

Le Québec présente une grande variété d'espèces végétales et animales et d'habitats. Du nord au sud, on trouve également une grande diversité de milieux : toundra arctique, toundra forestière, forêts de conifères, forêts mixtes, forêts de feuillus, lacs, rivières, tourbières, marais, marécages, marais intertidaux, milieux marins, terres agricoles, paysages urbains, etc. Le climat, la géologie, la physiographie et l'hydrographie seraient les principaux facteurs naturels expliquant la répartition des espèces québécoises, ainsi que la diversité et l'originalité des habitats ou écosystèmes.

Les principales perturbations qui affectent la biodiversité sont d'origine humaine, par exemple :

- la pollution causée par les rejets industriels, agricoles et municipaux (égouts, fosses septiques, incinération ou enfouissement);
- les coupes forestières;
- es transports;
- le drainage des milieux humides;
- les pluies acides, etc.

Il en résulte la perturbation, la fragmentation et même la destruction d'habitats. Les espèces disparaissent lorsqu'elles n'arrivent plus à trouver un habitat leur permettant de répondre à leurs besoins vitaux.

Compte tenu des conditions climatiques plus favorables, c'est au sud et à l'ouest du Québec que les espèces sont les plus nombreuses. C'est aussi dans cette région que les pressions humaines sur les habitats sont les plus fortes, principalement à cause de l'urbanisation et de l'agriculture.

Le Québec compte 38 espèces fauniques désignées menacées ou vulnérables en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables du Québec et 115 autres espèces, sous-espèces ou populations fauniques figurent sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. De plus, 78 espèces de la flore sauvage sont légalement désignées menacées ou vulnérables au Québec.

Source : https://www.pc.gc.ca/fr/pn-np/ns/cbreton/decouvrir-discover/conservation/eep-sar/biodiversite-biodiversity
https://mffp.gouv.qc.ca/faune/habitats-fauniques/biodiversite/index.jsp

SUR LE FER-À-CHEVAL, LA MAISON MOUSSEAU (2e partie)

(Nous vous présentons la suite et la fin de l'article préparé par monsieur Philippe Krick, propriétaire de la Maison Mousseau ; la 1ère partie se retrouve dans notre page d'histoire de la revue municipale de l'automne 2019.)

Les feux d'artifice : routine et tradition

C'est de routine à l'usine General Dynamics que d'enflammer ses déchets de nitroglycérine le mardi et le vendredi à 15h00 sur son site de la Pointe-à-Crépin : à ce moment précis on voit un éclair blanc immédiatement surmonté d'un champignon s'envolant au gré du vent comme pour indiquer la fin d'un quart de travail à un vieil ami… Alfred Nobel.

Quant aux feux d'artifice, c'est une tradition que de s'installer sur la rive pour 22h00 avec enfants, petits-enfants et amis pour admirer les prouesses des artificiers et s'esclaffer : « Oh! La belle verte…Haut! La belle rouge …Ho! La belle bleue… » Et, le grand-père d'ajouter : « Parbleu! Vert, rouge, bleu avec le dernier quartier de la lune dans le rouge mais, ma parole, c'est le drapeau de l'Azerbaïdjan! » Et, la grand-mère d'en rajouter : « Oh! Les belles lucioles! »

Dates : 1er juillet pour la Fête du Canada au Fort de Coteau-du-Lac et, le samedi des Régates, sur l'autre rive, à Salaberry-de-Valleyfield.

Parole aux jeunes, enfants et petits-enfants

Mandat : narrez brièvement l'événement le plus instructif, vécu en ce lieu, dont vous avez souvenance.

THIERRY : « Le monstre du Katarakoui [9]»
Cela se passait en 1985 lors d'une débâcle exceptionnelle qui avait fait dévier un très fort courant à environ 10m de la rive. Jeunes et légers les enfants Krick, Normandeau et Roy profitaient du dénivelé arrière pour dévaler la pente à toute allure en traîne sauvage. Le défi de chacun était : « Toujours plus vite, toujours plus loin » ce qui signifiait sauter la rive pour glisser le plus près possible du tumultueux courant. La compétition allait bon train, quand tout d'un coup, nous avions tous subitement figé : nous venions d'apercevoir droit devant nous un monstre se débattant dans les monceaux de glace! Il avait de gros yeux et de grosses écailles sur le dos. Il plongeait et réapparaissait à la surface de l'eau, toujours aussi terrifiant à chaque apparition. L'épisode fut bref et intense pour tous. Cet événement sonna alors la fin de notre concours de glissade : plus personne ne voulait respecter la deuxième partie de la devise, la crainte de se faire avaler par le monstre étant vraiment plus grande que celle de se faire avaler par les flots. Au final une recherche d'images dans un livre sur les poissons d'eau douce nous a montré que le monstre du Katarakoui était un esturgeon jaune dont les deux grosses écailles latérales faisaient croire à des yeux : mais dans le livre les yeux sont tout petits et plus en avant. Un esturgeon oui, mais pour nous jeunes naïfs un esturgeon féroce et effrayant quand même!

JACINTHE : « Nul besoin… »
… d'aller au bout du monde pour vivre des moments magnifiques et inoubliables. Entre les beautés de la maison et le plaisir qu'apporte chaque saison il y avait surtout les cris de joie de quatre enfants qui courraient, jouaient et riaient. Il y avait le souvenir d'une jeunesse heureuse et privilégiée entourée de parents aimants et dévoués et, d'une voisine très attachante.

MYRIAM : » Les pommetiers en fête »
Vers les années 1989-90, mon père borda l'entrée en demie lune d'une douzaine de pommetiers afin d'égayer nos futurs printemps. Au fil des ans les floraisons lors de la dernière semaine de mai furent de plus en plus explosives. En revenant de l'école un tapis rose nous accueillait ma sœur et moi. Des millions de fleurs embaumaient l'allée et émerveillaient nos yeux. Les passants s'arrêtaient pour contempler l'alliance du rose et du vert avec le bleu du ciel. Puis en l'espace de trois jours elles ont vécu ce que vivent les roses : adieu féerie des pommetiers en fleurs, à l'an prochain!

PÉNÉLOPE : « La maison de la vie »
Cette demeure, c'est la maison de la vie…En se levant à l'aube, avec l'astre doré comme compagnon, on voit la vie se réveiller et, nous avec elle. L'été, un café latté à la main, on peut observer ses rayons se réverbérer sur la surface du

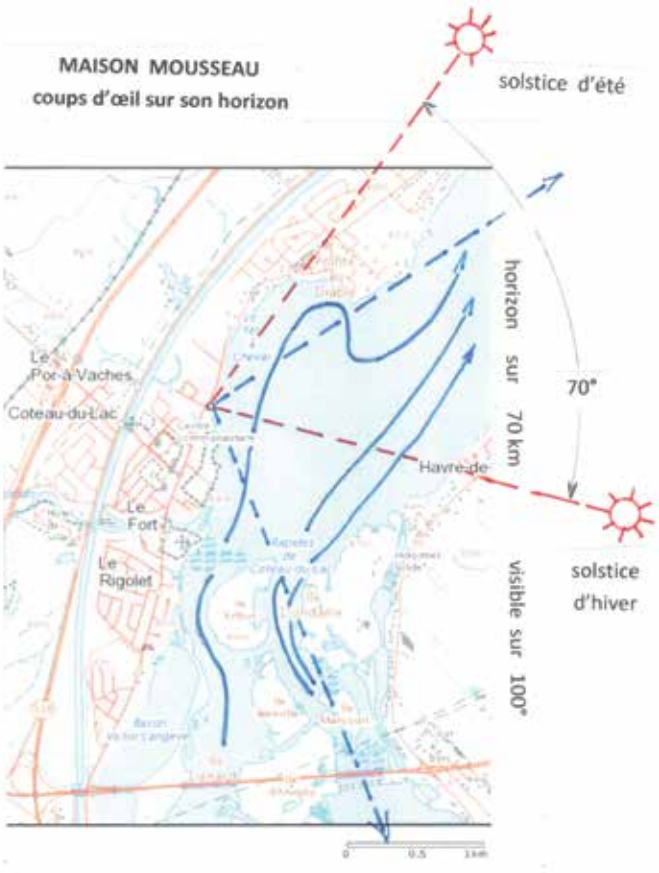

et, tout en arrière, les jours lumineux, les éoliennes sur les contreforts des Adirondacks qui semblent si proches qu'un Don Quichotte contemplerait la scène, yeux écarquillés et bouche bée. Mais alors, que nous manque-t-il? Un Frédéric Mistral émerveillant petits et grands avec son « Tartarin de Tarascon »? Un Alphonse Daudet avec ses délicieuses « Lettres de mon Moulin » ou sa bouleversante « Dernière classe »[8], histoire du dernier jour d'école de petits Alsaciens, quand en 1871, l'Alsace fut cédée par la France à la Prusse? Bref, pensons y bien : le Midi du Québec c'est ici, au sud. Puisque nous y vivons nous n'en sommes pas dépaysés comme le serait un étranger ou comme le fut Jules Fournier lors de son voyage dans le sud de la France en 1910.

L'avenir lui appartenait pour, lui aussi, émerveiller petits et grands. Qui sait s'il ne nous aurait laissé une inoubliable « Histoire du pays d'en bas » si la grippe espagnole ne l'avait pas terrassé en 1918, dans la fleur de l'âge ?

Références

7. Jules Fournier, Mon Encrier, Fides p.182
8. Alphonse Daudet, Les Contes du lundi, A.Lemerre, Paris 1880
9. Rivière des Lacs = Rivière de Katarakoui = Fleuve Saint-Laurent

fleuve et entendre les outardes domestiquées faire leurs vocalises matinales. Un tableau magnifique évoquant les peintres impressionnistes. Bref, la maison de mes grands-parents, je l'adore.

SANDRINE : « Le carré de sable »

Comment pourrais-je oublier tous ces moments que j'ai passés dans cette magnifique cour? Tous ces après-midis passés au soleil à jouer dehors? Mais plus particulièrement ceux passés dans mon carré de sable, jadis entrée à bateau, construit avec beaucoup d'amour? Ces après-midis que je passais à construire des châteaux, aidée de mes grands-parents, c'était le rêve. Je me souviens spécialement de la journée où j'ai égaré mon moule à tortue et notamment de mon sauveur, mon grand-père, qui est arrivé avec une petite pelle de jardinage pour remplacer mon jouet. Je l'en remercie encore. Puis maintenant, c'est avec bonheur que j'aide mes jeunes cousin et cousine à découvrir ce magnifique terrain de jeux que j'aime et, aimerai toujours.

Épilogue

Je termine, me rappelant d'une observation de Jules Fournier : « Dans nos climats du Nord, c'est le sol, ce sont les maisons, qui tout d'abord attirent l'attention; et la lumière ne vient là que pour les éclairer; dans le Midi au contraire, la lumière au lieu d'être l'accessoire, semble être le principal, semble être tout. En vérité je ne vois qu'elle, et c'est elle qui semble créer les objets. »[7]

Notre écrivain, en 1910, visitait Avignon, la cité du fameux pont. Pourtant, nous sommes ici, à Coteau-du-Lac, à la même latitude, à la même altitude et aussi, sur la rive d'un grand fleuve. De la maison Mousseau, droit sud, voici notre pont

VŒUX DES FÊTES

Les membres du conseil d'administration de la Société d'histoire et de généalogie de Coteau-du-Lac souhaitent à toutes les coteaulacoises et tous les coteaulacois un joyeux Noël et une Nouvelle année remplie de joie, de paix et de sérénité.

Que cette période de réjouissances fasse partie de vos plus beaux souvenirs.

No. 452 « LOCOMOTIVE GRAND TRUNK RAILWAY » 2-6-0 COTEAU-DU-LAC

(Pierre Baker, féru d'histoire et membre de la Société d'histoire et de généalogie de Coteau-du-Lac, nous relate la vie de la locomotive 452 mais plus largement celle des chemins de fer au Canada.)

Photo de la Gare River Rouge de Coteau-du-Lac

Au début du XX[e] siècle, les chemins de fer étaient en expansion avec une rapidité effarante. Les lignes principales et secondaires avançaient à pas de géant, entre 1901 et 1916. Ainsi, le milleage des rails a doublé, soit de 18,140 milles à 37,434 milles.

Le premier chemin de fer canadien fut construit au Québec. Oui, oui. Sur la rive sud du Fleuve Saint-Laurent : le « Champlain and St-Lawrence » entre Saint-Jean-sur-Richelieu et Saint-Lambert.

Est-ce que je vous apprends quelque chose en vous mentionnant que les « Fuseaux horaires » à l'époque ont été créés par et pour les compagnies ferroviaires. Avant le signal horaire, la montre du mécanicien et l'horloge de la gare ainsi que la montre du « chef de gare » étaient la norme. On appelait ce système « Time Table », mot difformé de « Tide Table », l'étude des marées haute et basse dans les ports. C'était donc « l'indicateur du temps ».

Enfin, un pont était nécessaire pour se rendre à Montréal venant de la Rive Sud. On y érigea donc le «Pont Victoria », une fierté pour le Grand Tronc. Il fût pendant longtemps considéré comme la 8e merveille du monde. Le Grand Trunk a été la première compagnie de chemin de fer ayant une envergure enviée. En ce temps, il reliait Montréal à Rivière-du-Loup, devenant ainsi la voie ferrée la plus longue du monde.

En ces années, tout passait par le chemin de fer : passagers, marchandises ainsi que les vagabonds en transit vers des cieux meilleurs. De plus, l'invention de la pelle à vapeur a été un miracle pour ces constructeurs.

Les locomotives sont nommées en fonction du nombre de leurs roues. De l'avant à l'arrière, un système conçu par F.M. Whyte, ingénieur, en 1900. Donnons comme exemple le 4-6-4 : le premier chiffre donne le nombre de roues sur le 1[er] bogie, à l'avant, c'est lui qui dirige la machine lors des virages; le 2[e], le 6, est le nombre de roues de traction (motricité) à la locomotive et porte le gros du poids de celle-ci; finalement le 3[e], 4 est le nombre de roues à l'arrière, lequel supporte le reste du poids.

Sur les côtés de l'engin, était peint le numéro de route de celui-ci. Sous celui-ci, étaient imprimés des chiffres et des lettres ainsi qu'un pourcentage. Exemple K3-d 34%. C'est la sous-classe de l'engin, la première lettre. J'oubliais toutes les locomotives possédaient leur C.V. (Curriculum vitae) de sa construction, à sa mise au rancart et/ou sa destruction. Le pourcentage équivalait à la puissance de traction de la machine, 1% étant l'équivalent de 1,000 livres + BOOSTER, le cas échéant. Dans le cas présent, nous parlons de 34,000 livres. En 1930, on apporte une modification à ces chiffres et lettres. On écrivait seulement la puissance de traction, accompagnée du suffixe B. Comme 80%-B, spécifiant ainsi que la locomotive avait plus de puissance puisqu'équipée d'un « BOOSTER ». Le taux de traction pouvait être modifié par des changements mécaniques, tel que des modifications à la chaudière de pression, les cylindres, le format des roues motrices, etc.

De plus, avec les années, ces engins qui étaient au bois mais pas n'importe lequel, 10 essences spécifiques seulement, vinrent à s'alimenter au charbon. Ainsi, le « tender » (wagon de réserve) a rapetissé parce que le « fuel » était plus petit, par contre plus malpropre. Exemple de quantité utilisée de bois pour le trajet entre Acton et Saint-Paul-de-Kamouraska durant l'hiver 1877-1878; vous êtes bien assis(es), voici ce fût 50,000 cordes de bois. De quoi chauffer votre poêle longtemps. Les riverains de la voie ferrée s'empressaient de retirer leur lessive de la corde à linge lorsqu'ils entendaient le train arriver afin que la fumée du charbon ne la salisse pas au complet. Un ingénieur allemand du nom de Rudolf Diesel a révolutionné l'alimentation des locomotives en inventant le fluide « diesel » en 1890. La première locomotive diesel du Canada a été mise en service par le Canadien National en 1929. WOW! Les dernières locomotives à vapeur ont été retirées en 1960.

L'écartement des rails « standard » est de 4'8½". Autrefois, ce fût 5 pieds car les chemins de fer ont été construits sur des routes empruntées par les charrettes tirées par les chevaux. Il y eut aussi des chemins de fer plus étroits, soit 3'6", surtout dans les Maritimes. Ceci est survenu lors des amalgamations des diverses compagnies de chemin de fer. En parlant des Maritimes, afin que la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick se joignent à la Confédération ces provinces exigèrent que le chemin de fer « Intercolonial » se rende chez elles. Elles eurent gain de cause le 17 décembre 1874. La construction

de ce chemin de fer s'est étalée de 1868 à 1876 (INTERCOLONIAL).

Au commencement, les rails se mesuraient en verge/livre. Un rail ordinaire avait 30 pieds de long et un poids de 56 livres/verge. Pour les pentes abruptes et les virages, des rails plus lourdes étaient utilisées soit 60 livres/verge; elles étaient de fer puis en acier, donc, plus solides et durables.

Le Canadien National est le premier chemin de fer au monde à équiper ses trains voyageurs d'une voiture radiophonique. Celle-ci était équipée de casques d'écoute individuels et un choix de 10 stations radiophoniques, choisies par le C.N.

Je reviens à la LOCOMOTIVE 452, nos pères, grands-pères et peut-être arrières-grands-pères ont vu sur la voie du Canadien National au début jusqu'à la période des années 1950+. Une petite gare avait été construite au nord de la voie ferrée (Route 201) à Wilsonvale et portait le nom de « Rouge River Station ». En ces temps, cette voie ferrée appartenait à la compagnie G.T.R. « Grand Trunk Railway ». Cette compagnie était sous contrôle de riches personnes et des alliances avec l'Angleterre. Ces ambitieux voulant s'enrichir encore plus, ils ont fait bâcler des travaux de construction de la voie ferrée en plus de faire de la collusion dans les gouvernements et cela, selon la documentation des Débats de la Chambre des communes, 1ère session, 1er parlement 1867-1868.

En cette période, il y eu entente entre G.T.P. (Grand Trunk Pacific) et le Gouvernement canadien pour construire une autre voie ferrée transcontinentale; il était spécifié que la compagnie construise la voie vers l'Ouest de Winnipeg à Prince Rupert en Colombie-Britannique et le gouvernement irait vers l'Est en partant de la capitale du Manitoba, celle-ci sous le vocable de « National Transcontinental Line ». En 1915, tout est terminé et le gouvernement requiert de la compagnie de prendre en charge la ligne pour les opérations.

Le Conseil d'administration refuse et la N.T.R. releva du « Canadian Government Railway » et le Département des Chemins de fer du Canada en Novembre 1915. En 1864, un chemin de fer du nom de « Intercolonial » était construit en propriété du Gouvernement fédéral; en mai 1913, il devint le « Canadian Government Railway ». Le C.G.R. et le « Canadian Northern » changèrent pour une autre entité portant le nom de « Canadian National Railways », le 20 décembre 1918, pour finalement être légalisé le 4 octobre 1922. À défaut d'entente et manque de dépôts de sécurité et liquidité et l'obligation d'arrêter en totalité les opérations, ce qui était inconcevable, la ligne est devenue sous le contrôle et la tutelle du Gouvernement canadien le 12 juillet 1920; c'était le « GRAND TRUNK PACIFIC ».

Le Grand Trunk, tel un ogre avait avalé plusieurs petites compagnies et systèmes de chemins de fer importants et commença à avoir de sérieux problèmes; plusieurs de ses opérations devinrent entrelacées avec les devoirs du C.N. Plus tard, après plusieurs débats, procédures d'arbitrage et d'appels avec dépôt, le 10 septembre 1921 ce qui s'est étendu jusqu'en juillet 1922. Finalement, le G.T. Pacific et le G.T.R. furent amalgamés au Canadien National Railways System le 30 janvier

À l'intersection des routes 338 et 201, la Ville de Coteau-du-Lac rend hommage cette année au train no 452 de Coteau-du-Lac. Cette reproduction est l'œuvre des cols bleus de la ville

1923. À cause de cette saga, les bonzes de cette compagnie britannique, possédant des actions privilégiées, se sont fondus dans le décor, les poches pleines; les petits actionnaires non privilégiés ont pour leurs parts tout perdu. Beaucoup y ont aussi perdu leur terre, etc. Il y a beaucoup de faits dont nous pourrions discuter à ce sujet, mais il faut savoir cesser à quelque part.

Le G.T.R., friand des locomotives avec la formation de roues 2-6-0, a laissé en héritage un total d'environ 414 de ces engins au C.N. dont le 452. Le diamètre des 6 roues motrices étaient de 52 pouces et moins. Plus petites que celles du C.N. en partie.

Le trajet de cette locomotive était Montréal/Kingston et s'arrêtait à toutes les gares. Elle était activée au bois. Elle servait de transporteur pour le monde. De plus, celle-ci provenait du « Central Vermont Railway » lequel s'était affilié avec G.T.R. en novembre 1898. On y procéda à quelques entretiens en novembre 1956. En 1959, elle fût retirée du circuit et le 14 mars 1960, elle a été rayée de l'inventaire, envoyée à la casse.

Lors de l'amalgamation C.N.R., G.T.R. et G.T.P. en 1923, le C.N. possédait 1897 engins, et en 1924, un total de 3526 engins. Donc à la fin de l'année 1960, plus aucune locomotive à vapeur ne roulait sur la voie C.N. Sauf, les quelques-unes qui ont été cédées à des musées, villes ou vendues à des collectionneurs. De celles-ci, il y eut huit (8) 2-6-0 qui ont gardé VIE.

La documentation pour faire cet exercice provient de :

1. *Debats, House of Commons, Canada, 1st session, 1st Parliament 1867-1868, publié par Roger Duhamel. F.R.S.C., Queen's Printer and Controller of Stationnerry, 1967*
2. *Canadian National Steam Power 1969, Anthony Clegg et Ray Corley, publié par Trains and Trolleys.*
3. *Au rythme du train 1859-1970 par Alexander Reford, publication du Québec 2002*

P.S. Toutes erreurs de ma part n'ont pas été faites volontairement.
Sincèrement, merci.
Pierre Baker

GUIGNOLÉE 24 NOVEMBRE

Le 24 novembre dernier, avait lieu la guignolée à Coteau-du-Lac. Merci à tous ceux et celles qui ont donné. D'ailleurs, 600 boîtes ont été recueillies. Les organisateurs avaient au départ comme objectif de ramasser 300 boîtes.

Ce fut un réel succès! Un beau bravo aux organisateurs et bénévoles, dont Madame Geneviève Gingras, l'équipe du Centre d'actions bénévoles de Soulanges et les pompiers de la ville!

Il est encore le temps de donner vos denrées. Des paniers sont disponibles à la bibliothèque, à l'hôtel de ville, au pavillon Wilson et au centre communautaire.

LA GUIGNOLÉE DES MÉDIAS À COTEAU-DU-LAC

Le 5 décembre dernier avait lieu la Guignolée des médias. La Ville de Coteau-du-Lac souhaite remercier tous les donateurs. Grâce à vos dons, elle a ramassée 5753,45 $.

Pour Salaberry-de-Valleyfield, le Haut-Saint-Laurent, Beauharnois et Vaudreuil-Soulanges, une somme totale de 92 067,76$ a été amassée grâce à la générosité des donateurs de la région. Les dons ont été remis à Moisson sud-ouest qui a fera usage selon les besoins de sa clientèle. La somme de 23 391.51$ a été amassée dans Vaudreuil-Soulages lors de cette journée.

Félicitations à tous les bénévoles et aux donateurs!

À l'an prochain.

Société d'histoire de Coteau-du-Lac

RECHERCHEZ VOS ANCÊTRES

Avec l'aide de la Société d'Histoire de Coteau-du-Lac

Si vous êtes intéressés à connaître vos ancêtres, nous organisons des rencontres de généalogie les deuxièmes et quatrièmes jeudis de chaque mois (plus si nécessaire) au local de la Société d'Histoire de Coteau-du-Lac au sous-sol de la Bibliothèque Jules Fournier, rue du Parc, Coteau-du-Lac.

Des amateurs de généalogie s'y rencontrent et pourront vous aider à établir votre arbre généalogique à l'aide de programmes informatiques tels que Ancestry.com, MyHeritage, FamilySearch, Mes Aïeux, BMS2000 et autres. Nous avons des ordinateurs portables à votre disposition, vous n'aurez qu'à nous fournir les noms et dates de naissance et de mariage de vos parents et grand-parents et le tour est joué. Vous devez avoir une clé USB pour pouvoir conserver le résultat de vos recherches et être membre de la Société d'Histoire de Coteau-du-Lac, ce qui coûte seulement $10 par année.

Contactez Richard Normandeau au 450-763-5871 ou par courriel à normandeaurichard@hotmail.com.

LEVÉE DE FONDS POUR L'ÉCOLE DE COTEAU-DU-LAC

La collecte de fonds pour le nouveau module de jeux du pavillon de l'Éclusière a permis d'amasser la somme de 16 494 $. Le module de jeux sera installé au printemps prochain.

La Ville de Coteau-du-Lac souhaite féliciter tous les bénévoles qui ont travaillé fort. En plus, l'école souhaite personnellement remercier tous les donateurs ainsi que Mesdames Julie Masson, Joanie Besner et Justine Dewavrin pour l'organisation de la soirée dansante du 1er novembre. Finalement, un immense merci à toutes les familles présentes lors de cette magnifique soirée.

Tous les enfants du pavillon de l'Éclusière pourront en bénéficier grandement.

ACTIVITÉ DE NETTOYAGE AU CENTRE DE LA NATURE QUATRE SAISONS

Le 26 octobre 2019 avait lieu une journée de nettoyage au Parc quatre Saisons organisé par le MARE (Mouvement d'action régional en environnement) Plus de 40 bénévoles se sont présenté afin de retirer les débris polluant les sentiers du parc. Quatre remorques de débris ont été ramassées ainsi qu'une carasse de voiture a été retirée du boisé.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles pour leur implication!

L'HALLOWEEN AU DOMAINE MAUDIT

Les soirs des 26, 27 31 octobre et 2 novembre derniers avaient lieu la huitième édition du Domaine Maudit à Coteau-du-Lac. La maison hantée érigée par la famille Isabelle sur les terres de leurs fermes ; La Ferme Isabelle et la Belle de Coteau-du-Lac. Cette année, en plus du fameux parcours hanté qui a fait la renommée du Domaine Maudit, les visiteurs avaient accès (hormis le 31 octobre) à deux nouvelles activités organisées du côté du Domaine La Belle : Aller s'aventurer dans le labyrinthe de maïs décoré et animé puis s'amuser dans une zone de fête foraine ou jeux de force et adresse, musique, feux de camp, guimauve et chocolat chaud étaient offerts aux personnes qui se sont déplacées. Les activités ont été un succès et plus de 1800 personnes sont venues au cours des 4 soirs d'ouverture. Le Domaine Maudit était monté et animé cette année en collaboration avec CampiAgile et la troupe de théâtre du CÉGEP de Valleyfield. Ainsi, plus de la moitié des fonds amassés seront remis à ces organismes. L'organisation du Domaine Maudit tient à remercier la ville de Coteau-du-Lac pour le prêt de matériel qui a contribué au succès de l'activité.

Alexandre Isabelle et toute son équipe

La société d'habitation de Coteau-du-Lac a fêté le 10e anniversaire de la Résidence Hector-Besner le 28 aout dernier. Cette fête a été un grand succès grâce à la participation de commanditaires. Nous en profitons pour les remercier!

La Belle de Coteau-du-Lac
Provigo Steve McKinnon
Les services Alimentaires A.O.F.

Merci d'avoir contribué au succès de cet évènement!

La Ville de Coteau-du-Lac souhaite féliciter l'initiative des commerçants!

Madame Bissonnette, la propriétaire du Café Wilson est l'initiatrice du passeport de Noël. Elle a su regrouper 16 commerces afin de créer un tout nouveau projet. Ce passeport était valide les 29, 30 novembre et 1er décembre dernier. Le but premier de cette nouveauté était de faire connaître les différents commerces qui sont situés à Coteau-du-Lac. Le principe était fort simple, il suffisait de visiter huit des 16 commerces participants et de demander une étampe à chacun des commerçants visités. En visitant au moins huit commerces, les participants courraient la chance de remporter un énorme panier cadeau d'une valeur de 800 $. Un mot nous vient en tête, c'est Wow!

Voici la liste des commerces qui ont participé au passeport 2019. Vous pouvez suivre les commerçants de Coteau-du-Lac sur leur page Facebook

Commerçants de Coteau-du-Lac
Il est important d'encourager vos commerces!

www.facebook.com/Passeportdenoel

VIGNOBLE DE POMONE

CONNAISSEZ-VOUS LE VIGNOBLE DE POMONE SITUÉ À COTEAU-DU-LAC?

La Ville de Coteau-du-Lac est fière de vous présenter cette entreprise locale.

Le vignoble de Pomone a planté ses premières vignes en 2009. Ce vignoble est un projet et rêve familial. Débutons par Sylvain, il est un agriculteur depuis maintenant plus de 45 ans et Sylvie sa conjointe, une professionnelle accomplie. Il faut aussi noter que leurs enfants participent beaucoup au développement du vignoble. Pendant plusieurs années, le vignoble était producteur de raisins et vendait à différents vignobles. C'est en 2015 que Sylvie est arrivée dans la vie de Sylvain. Celle-ci rêvait d'un vignoble pour sa retraite. C'est en 2015, avec l'aide de Jérémie d'Hauteville, œnologue, qu'ils produisent leur premier vin. Sylvie est une femme d'affaires, gestionnaire spécialisé en transformation numérique, de gestion de produits et en innovation. Elle est aussi Vice-présidente exécutive, technologies de l'information chez Proaction technologies. Ce duo forme une équipe hors du commun. Le vignoble est sur une superficie de 12 hectares, 40 000 ceps et 24 cépages différents. Désormais, du vin rouge, blanc, rosé et le fameux vin de paille sont disponibles.

Le vignoble de Pomone produit aussi des fraises et des framboises. Il est possible d'aller cueillir ces petits fruits seuls, en famille ou entre amis. Les deux vignerons cultivent aussi des asperges, des bleuets, des cerises, de l'ail et possèdent même un petit verger.

Ce grand espace de pur bonheur et de passions permet à la population de participer à une panoplie d'activités. Il y en a pour tous les goûts! L'organisation offre des visites du Vignoble, la chance de participer aux vendanges, des séances de dégustation, des pique-niques et même des visites de la mini-fermette. Un vrai espace de jeu pour tous!

À la fin septembre, début octobre, venez vivre l'expérience des vendanges dans sa plus pure tradition avec plus de 15 variétés de raisins.

La famille Bissonnette-Poirier offre un site exceptionnel, rempli de trésors. Elle vous encourage à venir les rencontrer.

Vous pouvez les contacter au 450 308-3166 pour plus de détails.

Pour avoir votre carte professionnelle ici, contactez le **Service des loisirs et de la culture** au **450 763-5822 poste 222** ou par courriel à *loisirs@coteau-du-lac.com*

imprimerie multiplus

PASCAL LAVIGNE
Propriétaire
pascal@imprimeriemultiplus.com

237, Route 338
Coteau-du-Lac (Québec) J0P 1B0
Tél. : 450.308.3674
Fax : 450.308.3676
imprimeriemultiplus.com

OPTO RÉSEAU
Changer la face du monde

Dre **ANNE-MARIE BRASSARD**
Dr **ROBERT BOULÉ**
OPTOMÉTRISTES

OPTOMÉTRIE VISION DU LAC
450.763.1763 | coteau-du-lac@**opto-reseau.com**
340-B, chemin du Fleuve, Coteau-du-Lac QC J0P 1B0

FEUX D'ARTIFICE ET IDÉES CADEAUX DE QUALITÉ

BEM Fireworks Feux d'Artifice

BEM.CA | BEMBOUTIQUE.COM | 1 800 567-7976
Sortie 19, autoroute 20, Coteau-du-Lac | Ouvert 7/7 de 8 h à 22 h

Édu-Canin
Un esprit sain, dans un corps canin !
Notre mission, notre satisfaction !
Éducation, Pension
Studio de beauté
Consultation à domicile

VIANDE CRUE DE QUALITÉ POUR CHIEN ET CHAT
alimentation saine et naturelle
ÉCHANTILLIONS GRATUITS
Lise Leblond
représentante et distributrice
95, rte 338, Coteau-du-Lac J0P 1B0 450.217.0844 / 450.567.2134

PETRO T

GARAGE ROLAND E. BESNER INC.
Michel Bisonnette & Geneviève Gingras
Détaillants - Propriétaires

2 rue du Parc, Coteau-du-Lac (QC) J0P 1B0
Tél. : 450 763-5898

garagebesner@gmail.com

L'HERBIVORE
Émondage
Abattage
Entretien
des espaces verts

Simon Legros
33 rue Lippé, Les Coteaux
Tél.: 450 267-7578 Cell.:450 802-1616 herbivore75@hotmail.com

BBR PERFORMANCE
NAPA AUTOCARE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE,
MÉCANIQUE DE PERFORMANCE
RÉPARATION, MODIFICATION,
RESTAURATION
VENTE DE PIÈCES ET PNEUS
AUTOS, MOTOS, CAMIONS DE
TOUTES MARQUES

450-374-0572
38D chemin Rivière Delisle N., Coteau-du-Lac
www.bbrperformance.com

St-François
COMPLEXE POUR RETRAITÉS
À ST-ZOTIQUE OUVERTURE ÉTÉ 2020
PRENEZ RENDEZ-VOUS !
450 217-1004
148, montée du Comté
Les Coteaux

Tim Hortons
Murray Savage
Geneviève Savage
Restaurant Tim Hortons
340, montée du Comté
Les Coteaux (QC)
J7X 1A8
(450) 267-0782
61, Route 201
Coteau du Lac (QC)
J0P 1B0
(450) 763-0137

VISION TRAVAIL
Service GRATUIT d'aide à la recherche d'emploi pour les 40 ans ou plus
450.455.5150 | www.visiontravail.ca

Pharmacie
Michel Vinet inc.
Affiliée à:
familiprix
21, route 201
Coteau-du-Lac (Québec)
J0P 1B0
T: 450 763-1234
F: 450 763-1578
Sandrine Vinet
pharmacienne propriétaire
Michel Vinet
pharmacien propriétaire
michel.vinet@familiprix.com
Suivez-nous sur:
familiprix.com

Annie Brunet
courtier immobilier résidentiel
514.944.7546
abrunet@sutton.com
service professionnel et attentionné
courtier bilingue • bilingual broker
L'immobilier nous habite
Sutton
groupe sutton - distinction inc.
AGENCE IMMOBILIÈRE
17 boul. de la Cité-des-Jeunes
Suite 250
Vaudreuil-Dorion (Québec)
J7V 0N3
bur : (450) 455-7333
fax : (450) 455-1939
www.suttonquebec.com

COUPE DE GAZON
RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL
Votre spécialiste à Coteau-du-Lac
Claude Geneau, propriétaire
LES ENTREPRISES CG
450•802•0451

Del Esta
Centre de Jardin
450 763-5755
delesta.com
AMÉNAGEMENT PAYSAGER • CONCEPTION DE PLAN • PAVÉ

RE/MAX
ROYAL (JORDAN) J.L.
Agence immobilière
Licencié indépendante et autonome de RE/MAX ROYAL (JORDAN) INC.
Cell. : 450 377-7513
jlaplante@royaljordan.com / www.equipelaplante.com
Bur. : 450 455-5747 | S.F. : 1 877 327-5747
21, boul. de la Cité des Jeunes est, #100
Vaudreuil-Dorion, Qc J7V 0N3
JACQUES LAPLANTE
Courtier immobilier agréé

METRO Plus
Fordham
Shirley-Ann Levac-Fordham
Propriétaire
350, rue Principale, Saint-Zotique (Québec) J0P 1Z0
Tél. : 450 267-3343 poste 230 • Téléc. : 450 267-1461
shirley_levac@hotmail.com
METRO FORDHAM VOTRE supermarché D'EXCELLENCE

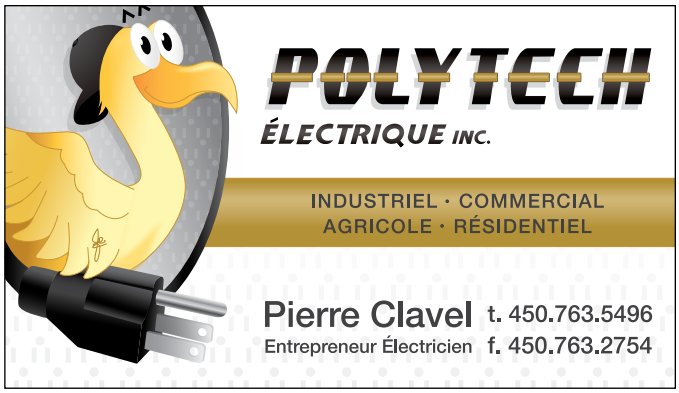
POLYTECH
ÉLECTRIQUE INC.
INDUSTRIEL · COMMERCIAL
AGRICOLE · RÉSIDENTIEL
Pierre Clavel t. 450.763.5496
Entrepreneur Électricien f. 450.763.2754

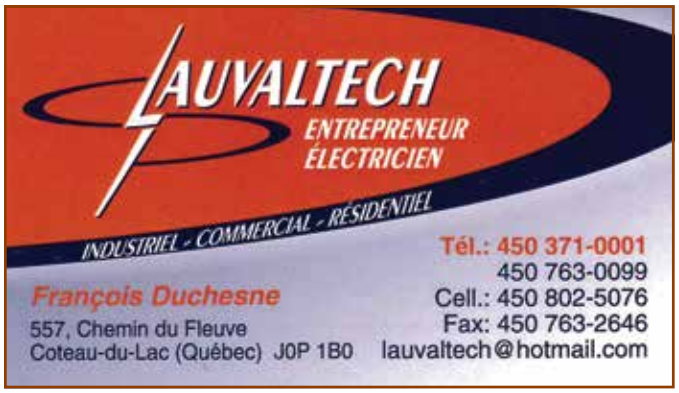
LAUVALTECH
ENTREPRENEUR
ÉLECTRICIEN
INDUSTRIEL - COMMERCIAL - RÉSIDENTIEL
François Duchesne
557, Chemin du Fleuve
Coteau-du-Lac (Québec) J0P 1B0
Tél.: 450 371-0001
450 763-0099
Cell.: 450 802-5076
Fax: 450 763-2646
lauvaltech@hotmail.com

voyages Jacqueline travel
ROSE SOUCY
CELL.: 514 973-8090
(soir et week-ends)
conseillère pour toutes vos destinations
"for all destinations" travel consultant
29 RUE STE-ANNE
STE-ANNE-DE-BELLEVUE
(QC) H9X 1L2
TÉL.: 514 457-2060
TÉLEC.: 514 457-2310
courriel: rsoucy@voyagesjacqueline. com
site web: www.voyagesjacqueline.com

MARINA
COTEAU-DU-LAC
Service – Vente – Achat – Transport
Entreposage – Réparation de bateaux
*** REMORQUAGE EN CAS DE PANNE ***
450 763-1630
www.marinacoteaudulac.com
Normand Lachance
Manon L'Heureux
Propriétaires
450 567-2200
marinacoteaudulac@outlook.com
248, chemin du Fleuve
Coteau-du-Lac (Qc)
J0P 1B0

PNEU SELECT
Pneus Pigeon Inc.
104, Route 338
Coteau-du-Lac J0P 1B0
VENTE & SERVICE DE PNEUS
CAMION - AUTOMOBILE - AGRICOLE - ETC.
MICHELIN BFGoodrich UNIROYAL YOKOHAMA
Multi-Mile et autres
CLAUDE PIGEON
STÉPHANE VALLÉE
Tél. : 450 267-3331
Fax : 450 267-0516
pneuspigeon@bellnet.ca

Ostéopathie
GUIDO DRERUP
Plusieurs ostéopathes sur place
450 763-1900
307, chemin du Fleuve, Coteau-du-Lac

PAVILLON
WILSON
Salle de spectacles
offrant une programmation variée!
Idéal pour des événements corporatifs, banquets, réceptions, conférences, formations, mariages.
www.pavillonwilson.com
450 763-5822, poste 235